L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, NO. 73 RUE DE CHARTRES

NOUVELLE-ORLEANS.

DIMANCHE MATIN, 10 OCTOBRE.

UNE LETTRE DE M. THIERS.

Sous ce titre, la correspondance autographiée les *Tablettes d'un Spectateur* publie l'information suivante que nous reproduisons sous toutes réserves :

L'illustre ancien président de la République vient d'écrire d'Ouchy, à la date du 17 septembre, une lettre qui, en toutes circonstances, venant de lui, eût été intéressante, qui aujourd'hui, au milieu des événements tant intérieurs qu'extérieurs que nous traversons, est de la plus haute importance.

Cette lettre est adressée à l'un des anciens ministres de Mr Thiers, à celui qui fut, avec l'amiral Pothuau, le plus longtemps son ministre, à un homme en qui les républicains, et avec eux, les capitalistes et modérés de tous les partis peuvent placer, en toute sécurité, leur confiance.

Voici ce que nous trouvons dans cette analyse sur les entrevues de Mr Thiers avec le prince Gortschakoff.

Mr Thiers s'est convaincu que la paix du monde a reçu dans ces deux derniers mois des assises moins fragiles. Le prince Gortschakoff n'a nul souci du côté de l'Orient, malgré l'insurrection de l'Herzégovine et la fièvre de la Serbie.

Un seul point noir reste à l'horizon : c'est le cléricalisme qui se trouve en guerre avec le gouvernement impérial d'Allemagne, avec le gouvernement impérial de Russie, avec le gouvernement royal d'Italie, et délicatesse avec la cour d'Autriche et en lutte sourde avec l'opinion des chambres austro hongroises. Or, aux yeux des cabinets de Saint-Pétersbourg, de Berlin, de Vienne, de Rome, le cléricalisme n'a, au Vatican, que la tête, tandis qu'il a la caisse, le bras et l'épée en France! Le prince Gortschakoff s'est expliqué nettement à cet égard et a mis une noble insistance à ne laisser ni illusions, ni équivoque dans l'esprit de l'ancien président de la République française. D'ailleurs, il s'est ouvert avec autant de franchise vis-à-vis de Mr le duc Decazes, au cours de la visite que celui-ci lui a faite à Interlaken.

Le 24 mai, à tort ou à raison, a été pour les cabinets européens, avant tout, une grande victoire cléricale. Le duc de Broglie l'avait lui-même compris ainsi, puisque, effrayé devant les conséquences de son propre œuvre, il suppliait tous les publicistes qu'un avait l'occasion de voir, de *décléricaliser le gouvernement du maréchal* devant l'opinion de l'Europe. Le duc de Broglie et avec lui MM. Ernoul, La Bohillerie et autres, ont en beau disparaître de la scène gouvernementale, leur esprit y est resté. Le ministère Buffet-Wallon n'a point combattu la loi sur la liberté de l'enseignement supérieur. Or, le prince Gortschakoff estime que le vote de cette loi a créé, pour la France de nouveaux périls internationaux que le bon vouloir et les sympathies de l'empereur et de la Russie seraient à la longue impuissants à conjurer..... La hâte et l'ardeur de méthode et de résolution avec lesquels les évêques français, sous la main de l'illustre compagnie de Jésus, tirent parti de la loi sur l'enseignement, prouvent que les cléricaux voient dans cette loi un simple commencement, une sorte d'avant-propos aux entreprises qu'ils tiennent en réserve. L'Europe ne pourrait pas ne pas concevoir de graves soucis devant une France menacée de se voir convertie en une espèce de Champ-de-Mars de l'ultramontanisme.

Mr Thiers n'a pas jugé opportun non plus de garder le silence sur la campagne de Mgr Nagnet. Il s'explique hardiment dans sa lettre du 17 septembre, et le jugement qu'il y porte est énergique dans sa brièveté: l'ancien président de la république dit à son ancien ministre que Mr Nagnet sert bien mal la cause républicaine et la France. Quelle imprudence et quelle folie de parler de l'impôt progressif et de l'expropriation des chemins de fer et des compagnies de chemins de fer et de la Banque de France! Heureusement, ajoute Mr Thiers, "autant en emporte le vent!"

Mr. Thiers se déclare de plus en plus ferme dans les convictions qui l'ont porté à préparer pour la France l'organisation d'une République modérée. Avec tous les étrangers de distinction qu'il a vus depuis son voyage, il ne demande ce que devient dans notre pays sa République modérée lui échappait.

Enfin, Mr. Thiers en vient à une lettre qui a été publiée récemment dans le *Journal des Débats* et où il était rendu compte d'un entretien que l'auteur de la lettre avait eu avec lui. Mr. Thiers, tout en reconnaissant que le fond de ce récit est assez exact, fait observer finement que "le jeune homme, son interlocuteur," n'a pas plus retenu certaines particularités caractéristiques de ses paroles qu'il n'a su en rendre les nuances. Et les nuances ont une importance capitale en des matières comme celles qui ont été abordées au cours de la conversation.

Voilà, disent les *Tablettes d'un Spectateur*, la lettre de Mr. Thiers. Notre analyse ne sera ni démentie, ni rectifiée.

LA LETTRE DE Mr. THIERS.

Voici ce que dit la *Patrie* à ce sujet :

Nous n'avons aucun moyen de contrôler l'authenticité de cet écrit, contestée déjà par quelques journaux ; mais ce qui nous porterait à y croire, c'est que naturellement cette lettre est une apologie de tous les actes de l'ancien président. Elle serait conçue d'après la méthode ordinaire. Naturellement, Mr. Thiers se porte à merveille et le séjour en Suisse lui équivaut à un bain dans les eaux de Jouvence. Mr. Thiers a donc l'éternité devant lui. Naturellement encore, Mr. Thiers n'a pas eu, comme on l'a méchamment dit, une entrevue avec le prince Gortschakoff, mais une série d'entretiens quotidiens. Encore un peu, d'après les *Tablettes d'un Spectateur*, le chancelier de Russie n'aurait pas cru pouvoir manier désormais les affaires et avoir des vues saines sur celles de l'Europe si l'on n'avait pas consulté Mr. Thiers, en prévision, évidemment, de son prochain retour à la tête de la République, que le prince Gortschakoff est bien reconnaissant à Mr. Thiers d'avoir fondé, mais laquelle a eu le grand tort, Mr. Thiers disparaissant de la scène politique, de tomber dans le *cléricalisme*. Or, Mr. Thiers est seul capable de laver la France de cette tache que le maréchal et tout son gouvernement lui ont imprimée.

Tout cela est grotesque si la lettre est authentique, et si elle ne l'est pas, les *Tablettes d'un Spectateur* auront fait là une bonne maline à Mr Thiers.

—Le *Journal des Débats* publie les dépêches suivantes d'Italie relatives à l'Herzégovine :

Les journaux favorables à la politique allemande prennent chaque jour parti d'une façon plus nette en faveur des insurgés de l'Herzégovine.

L'autre part, l'*Italie*, feuille ministérielle des plus prudentes, contient sur le même sujet un article important, dans lequel on remarque le paragraphe suivant :

" Si les insurgés ne sont pas secrètement soutenus et encouragés à persister dans leur révolte par quelque puissante influence agissant dans l'ombre, on peut espérer que la commission internationale réussira à les amener à la pacification; mais s'il existe une influence occulte elle a, dans la commission même, un représentant qui agira dans un sens opposé à celui indiqué par ses collègues. Alors l'œuvre de la pacification deviendra fort difficile; elle pourrait même devenir impossible. "

UN MANIFESTE DE DON CARLOS—Les journaux légitimistes publient le manifeste suivant de don Carlos.

A mes amis de France.

Les yeux fixés sur cette noble terre d'Espagne, fatale à toutes les erreurs, vous suivez avec anxiété les péripéties de la lutte à outrance que j'ai engagée contre la révolution. Vos sympathies et les craintes que pourraient vous inspirer les nouvelles mensongères, répandues à profusion par l'impuissance et la défaite, m'imposent le devoir de dissiper vos doutes et de vous rassurer.

Champion de la foi catholique et du droit monarchique, seul en armes, aujourd'hui, pour la défense de ces principes essentiels de toute société chrétienne, je suis, par le fait, le tenant des revendications légitimes; et la réalisation de vos espérances est intimement liée au succès de mon entreprise.

Cette grande mission, que j'ai acceptée de la main de Dieu, je la remplirai jusqu'au bont sans hésitation, sans compromis, sans défaillance. Mon peuple est avec moi, prêt à tous les sacrifices, résigné à toutes les souffrances.

Ceux que j'ai pu armer sont debout, suppléant à l'infériorité du nombre par leur élan et leur courage qui retiennent le plus souvent la victoire sous nos drapeaux. Les autres attendent des fusils pour se lever en masse et décider, dans une rapide campagne, de l'issue de la guerre par l'anéantissement de l'armée ennemie, que nous avons vaincue et qu'il nous faut détruire.

Tous ont fait, à l'avance, abandon de leur bien-être et de leur vie pour le triomphe de leurs croyances et de leurs convictions.

Venez visiter ces provinces et juger par vous-mêmes des résultats de cette croisade que j'ai entreprise à l'exemple et en invoquant le saint nom de l'un de mes aïeux.

Les dévastations commises de sang-froid, par ordre de la royauté révolutionnaire, soulèveront votre indignation; et les traces fumantes de l'incendie témoigneront, devant tous, de la rage impuissante de nos farouches adversaires.

L'enthousiasme de nos populations et le souvenir lointain de la légende vendéenne, et, dans les contrées soumises à ma domination, vous trouverez l'organisation civile et militaire que j'entends, pour son bien, appliquer au reste de l'Espagne.

Vous contribuerez à me faire connaître: et l'opinion publique, toujours juste quand elle s'éclaire des lumières de la vérité, pourra désormais apprécier plus impartialement qu'elle ne l'a fait jusqu'à ce jour la situation du pays, mes actes et mes intentions.

Les événements se précipitent. La révolution cosmopolite déchaîne contre moi toutes ses violences.

Ne craignez rien. Un Bourbon ne manque jamais à sa parole. J'ai promis de tuer la révolution : elle mourra.

Demandez à Dieu qu'il me protège, comme je lui demande qu'il vous garde.

CARLOS.

Quartier royal de Leiza, 12 septembre 1875.

L'INDUSTRIE DES SOIES
AUX ETATS-UNIS.

L'industrie de la soie se développe tous les jours aux Etats-Unis, ainsi qu'il appert du dernier rapport annuel de l'American Silk Association. Ce document est très volumineux et élaboré avec des soins partiuliers. Il prouve que, dans certains départements de la fabrication, les produits américains sont décidément supérieurs à ceux importés. Il est dit des garnitures pour robes que la fabrication du pays est, " à peu d'exceptions près reconnue par le commerce comme positivement supérieure à tout ce qui est importé, sous les rapports de la main d'œuvre, de la couleur et de l'élégance." Beaucoup de modèles dessinés ici sont envoyés aux fabricants européens, qui les copient.

Le nombre des maisons ou corporations manufacturières de tissus de soie est de 189, dont 70 dans l'Etat de New-York, 42 dans le New-Jersey, 23 dans la Pennsylvanie, 21 dans le Connecticut et 11 dans le Massachusetts. Le nombre des employés est de 14,470; le montant de leurs salaires de $4,479,319; le capital intéressé de $14,705,184 et la valeur des produits de $30,082,482.

Les importations de soie brute d'Europe et du nord de la Chine ont considérablement augmenté depuis la suppression de la rébellion Taping. Les soies de Canton sont d'excellentes qualité, mais celles du Japon sont inférieures. Les soies de qualité médiocre et de prix peu élevés sont celles qui se vendent le plus promptement.

En conséquence de l'augmentation des demandes du commerce, plusieurs des filatures les plus importantes ont dû accroître leur matériel, et bien que le nombre des métiers devienne plus grand chaque jour, tous trouvent de l'emploi. Le filassage de la soie est maintenant établi sur une base ferme. La valeur des produits en garnitures pour robes s'est élevée l'an dernier à 3,500,000, ce qui donne une augmentation de 40 p. c. sur l'année précédente.

Le rapport de la Silk Association approuve les efforts faits pour déférer à la justice les importateurs et marchands de soie de contrebande, et recommande au collecteur du port l'exécution à la Battery d'entrepôts de douane et de bureaux de commissaires-priseurs. Il recommande aussi que des mesures soient prises pour l'examen, au débarquement, des bagages des passagers, l'intérêt commun exigeant que, quel que soit le tarif imposé, il soit impartialement appliqué.

LE VERRE TREMPÉ.

Le verre trempé, dont nous avons déjà dit quelques mots, continue d'occuper les savants et les industriels. La trempe donne ce verre est l'objet lui communique une dureté et une résistance au choc évaluée par le chimiste Bienens, de Dresde, à cinquante fois celle de verre ordinaire. En outre, le verre trempé peut aller au feu comme les objets de terre ou en grès.

Les procédés indiqués par Mr de La Bastie, son inventeur, consistent, en thèse générale, à refroidir le verre formé et moulé dans des liquides spéciaux, généralement des corps gras et résineux, dont le mélange, comme les proportions, varie suivant les objets à tremper et les résultats à obtenir. Les formules de ces mélanges et de ces proportions sont tout naturellement secrètes par l'inventeur, qui s'est réservé le droit de l'exploitation de sa découverte. Dureté et ténacité des plus grandes: tels sont les avantages du verre durci; mais, à coté de ces avantages, se présentent les inconvénients.

Quoique tenace, le verre durci peut cependant être brisé à la suite d'un choc, ou d'une hauteur de chute supérieure à l'effort, ou au choc, qui briserait des verres ordinaires. Dans ce cas, au lieu de se séparer en fragments plus ou moins étendus, ce verre se pulvérise comme le ferait une de ces gouttes de verre durci dans l'eau froide, que l'on appelle larmes batavigues, et dont on brise la queue à un certain point.

Ce premier inconvénient paraît s'opposer à l'emploi du nouveau verre dans beaucoup de circonstances. Ainsi le diamant ne coupe pas le verre durci, mais il en détermine la pulvérisation. Il en serait de même de la taille et du polissage. Par conséquent, le verre durci ne saurait être employé comme verre à glace et à vitre, et les objets à fabriquer au moyen de ce verre devraient être moulés en verre ordinaire pour être ensuite soumis à la trempe, d'où la nécessité de ne pas dépasser certaines dimensions et de ne pas aborder certaines formes.

Il est vrai que la difficulté de faire recuire les objets moulés est actuellement surmontée à la condition d'adopter les formes des matras, soupoupes, tasses, capsules, en usage dans les laboratoires de chimie; les gobelets, verres de lampe, bocbèches réservés à l'économie domestique. Les applications du verre trempé s'annoncent donc comme plus restreintes, mais le progrès accompli est déjà si grand qu'il est permis d'espérer que l'on n'en restera pas là.

UN NOUVEAU REMÈDE CONTRE LE PHYLOXERA.—M. Robert Kennior, officier anglais, capitaine d'état-major à l'armée du Bengale, l'un des délégués du comité des secours aux insectes du Midi, vient d'adresser à la chambre de commerce de Bordeaux une lettre où il indique un procédé, usité aux Indes, pour la destruction des insectes qui rongent les vignes. Il pense qu'on pourrait l'essayer contre le phylloxera. Ce procédé consiste dans l'emploi de l'*assa fœtida*, mis au pied de chaque cep, ainsi que cela se fait aussi dans l'Afghanistan.

Les vignes et les arbres fruitiers traités à l'*assa fœtida* sont, dit Mr Kennior, immédiatement abandonnés par les insectes.

—On lit dans le *Messager du Midi* :

"Avant de partir de Saint-Chinian, Mr le préfet de l'Hérault a fait brûler avec des fagots et de l'essence minérale les corps des chevaux, moutons et autres animaux trouvés sous les décombres et le limon.

Il reste encore dans les caves une quantité considérable de lapins morts, car on en élevait beaucoup à Saint-Chinian.

Mr Bouhey a défaitement fait le génie nettoie les rues et les quartiers de la ville les plus envahis par le limon.

Presque tous les cadavres ont été retrouvés à plusieurs kilomètres dans la campagne, vers le Tendon, Ceseron, Murviel. Il y a un sixième des maisons détruites à Saint-Chinian: Au Sant, 9; rue l'Esperance 41, 40; rue de l'Hôpital 49, rue Bagnessol, 26, total, 124. On compte cent victimes environ.

150 familles ouvrières sont logées chez des parents et amis, sans pain, sans vêtements, sans ressources."

—Les fameux navires le *Bessemer*, à salon suspendu, et *le Castalia*, ou steamer à coques jumelles, paraissent avoir terminé la série de leurs essais. Ils n'ont pas répondu aux espérances de leurs constructeurs et sont aujourd'hui relégués dans des docks. Le *Bessemer* est trop lourd, et ce navire, ainsi que *le Castalia*, est, en outre, trop long et trop large pour se mouvoir avec facilité dans nos ports français, peu profonds et étroits, dont l'entrée est gênée par des bancs de sable.

—Le canal du Gange est réputé aujourd'hui l'une des plus belles œuvres hydrauliques du monde. Commencé en 1848 sous la direction de l'ingénieur Roby Cautley, il était terminé, pour sa première branche, en 1854. Cette branche s'étend sur une longueur de 600 kilomètres; ses branches secondaires arrosent 500 kilomètres et ses dérivations près de 5,400. Le passage de ce canal au-dessus d'une rivière a nécessité la construction d'un pont-aqueduc de quinze arches, et celui sur une plaine basse, établissement de la cuvette, sur une levée artificielle de plus de 5 kilomètres de long et 10 mètres de haut. Le canal du Gange sert à la fois à la navigation et à l'irrigation.

—Un excellent article et finement écrit du *Constitutionnel* sur "l'esprit conservateur"; nous en détacherons ces deux paragraphes :

Le conservateur, est trop porté à croire que *conserveur* veut dire : un citoyen qui a le droit de se faire conserver. Non pas, s'il vous plaît; cela veut dire : un citoyen qui a la volonté de se conserver lui-même. Notre sentiment de conservation ne doit être ni mou, ni sommeillant, ni torpide; il doit être inquiet, ombrageux, éveillé, agissant, tout comme le sentiment qui, dans l'ordre des choses privées, nous met en alerte, en branle, en haleine, sitôt que nous voyons nos intérêts compromis ou menacés.

Ah! si nous avions pour les affaires publiques la centième part du souci animé, du zèle toujours prêt, que nous avons pour nos affaires privées! Comme il nous serait permis de nous rire des utopistes, des rêveurs, des aventuriers de la parole, de la plume ou de la main; comme tous ces mots dont on nous fait des menaces et des cauchemars; *Royauté, République, Empire*, perdraient de leur magie terrifique! Nous n'envisagerions que les choses, et la chose, nous les dirigerions. Nous serions les maîtres chez nous, ce que nous ne sommes point. Les partis, leurs meneurs, leurs orateurs et leurs écrivains ne nous le permettent pas.

UN PONT AÉRIEN SUR LA MANCHE.—Un journal publie la lettre d'un nouveau candidat à la réunion de la France et de l'Angleterre, et, naturellement, avec un nouveau système. Un passage emprunté à cette lettre fera comprendre, plus ou moins, l'idée de l'auteur, qui est M. Le Hardi de Pavégnar.

Voici en quelques lignes le problème que j'ai résolu :

" Traverser en locomotive les 28 kilomètres qui séparent la France de l'Angleterre (voie Calais, Gris-Nez, Southforeland et Folkestone) sur un pont aérien en fil de fer, qu'on peut construire en quelques mois, et qui aura pour seul point d'appui une série de flotilles de petits ballons spéciaux, retenus captifs à une distance moyenne de 50 mètres au-dessus du niveau de la mer."

Je suis en mesure de résoudre victorieusement toutes les objections sérieuses qui peuvent m'être opposées.

Cette fois, ce n'est ni l'isthme, ni le tunnel; ce serait un *pont aérien*—en fil de fer!—et qui aurait pour appui de petits ballons captifs! Brrr! Je ne suis pas compétent, mais je n'ai pas une confiance très robuste dans ces petits ballons. Ils m'étranent qu'à crever. On ne dit pas s'ils portent le nom des magasins en vogue. La *réclame* y trouverait son compte.

Mais la lettre de l'ingénieur est très sérieuse. Et l'auteur du système se fait fort de construire son pont en *quelques mois*. Je n'invente rien, j'ai été textuellement. L'ingénieur ajoute qu'il tient ses études, plans et devis à la disposition des personnes qui voudraient les examiner. Ainsi, si le cœur vous en dit....

—Si nous en croyons, dit la *Patrie*, les *Tablettes d'un Spectateur*, un juif, de qui le seul crime était de professer la religion israélite, aurait été brûlé en Perse. La feuille à laquelle nous empruntons ce fait ajoute que "de Paris, de Berlin, de Vienne, de Londres, de toutes les capitales de l'Europe sont parties aussitôt les plus vives protestations. Notre ministre des affaires étrangères s'est montré le plus empressé à rappeler la Perse aux devoirs de l'humanité et à la protection que doit à ses nationaux toute puissance en "relations diplomatiques avec nous."

M. le duc Decazes aurait reçu une députation des israélites de Paris et leur aurait annoncé que les représentations du gouvernement français étaient parties pour Téhéran avant leur visite, dont l'objet a été ainsi devancé. Nous retrouvons dans cet empressement tout le caractère de notre honorable ministre des affaires étrangères.

PERSÉCUTION CONTRE LES CATHOLIQUES EN ALLEMAGNE.—La *Gazette d'Augsbourg* dit que le tribunal de Neuwied vient de condamner, à trois mois de prison, le capucin Gabriel d'Ehrenbreitstein. Le moine avait refusé l'absolution au maire de Vallendar parce que ce dernier avait reconnu et exécuté les lois de mai.

La *Gazette d'Augsbourg* donne des détails statistiques qui caractérisent la vivacité de la lutte entre l'Eglise et l'Etat dans la province prussienne de Posen. Il y a, dans cette province, 532 curés notoirement enfoncés; sur ce nombre, 325 ont été condamnés à des amendes de 90 à 3,000 marks, pour contravention aux lois de mai; 95 ont été condamnés à la prison.

— La *Correspondance Saint Chéron* publie une lettre adressée au nom de Mr le comte de Chambord, par le comte Henry de Vanssay, à l'auteur d'un livre intitulé: *Catéchisme politique à l'usage des Français*.

On lit dans cette lettre:

Oui, c'est bien sur les bancs du catéchisme qu'il faudrait envoyer tous les hommes d'Etat, non-seulement de France, mais d'Europe. Si un donanier zélé, s'emparant de votre beau livre à la frontière, l'avait expédié comme pièce de conviction à certains grands hommes de nos jours, qui sait? ils apprendraient du moins ce qu'ils ignorent à peu près tous et finiraient par comprendre qu'il faut, enfin, choisir, comme l'a si bien dit le grand évêque de Genève, entre l'eau bénite et le pétrole.

— Le procès d'Arouin viendra probablement le 17 octobre devant la cour suprême de Berlin. On pense, généralement, que ce tribunal confirmera simplement l'arrêt de la cour d'appel. On ne croit pas que la famille de l'ex-ambassadeur se décide à adresser à l'empereur un recours en grâce.

— La souscription ouverte en faveur de la petite-fille de Rivol et des parents de Croce-Spinelli, les deux infortunées victimes de l'ascension du *Z zill*, atteint aujourd'hui le chiffre de 88,813 fr. 89 c.

UN NOUVEAU DÉSINFECTANT. — Depuis quelque temps, le clos d'équarrissage d'Aubervilliers était un véritable foyer d'infection. L'état de choses en était à ce point que tout récemment le contremaître de l'usine tombait asfoqué.

Samedi en présence MM. Bouley, membre de l'Institut, Leblanc, vétérinaire de la préfecture de police, de Lamarque, chef du bureau au ministère de l'intérieur, un inventeur a expérimenté un nouveau désinfectant.

L'effet a dépassé toutes les espérances. En une demi heure, le désinfectant a agi avec une force telle que les mismes et les mouches putrides ont absolument disparu.

Mr Bouley a vivement félicité l'inventeur.

Il y a là, paraît-il, un progrès scientifique dont on va s'occuper immédiatement.

—Modèle de correspondance expéditive, d'après le *Siècle*.

Maxime, jeune vieux de la plus belle eau, momentanément à Dieppe, a promis à son père de lui écrire tous les jours.

D'abord, il écrit quatre pages, puis deux, puis une, puis quelques lignes, puis quelques mots.

En dernier lieu, voici ce qu'il a inventé :

Il écrit derrière le timbre-poste et il le jette dans la boîte.

—L'*Univers* rapporte que le cardinal archevêque de Paris a annoncé à son clergé qu'il avait, dès à présent, l'adhésion et le concours de vingt-deux archevêques et évêques pour la fondation de l'université catholique de Paris. Une lettre collective sera prochainement publiée par tous les prélats.

"Déjà, ajoute l'*Univers*, les statuts essentiels de l'université catholique de Paris sont soumis au pape."

PRIX DE LABOURAGE REMPORTÉ PAR UNE JEUNE FILLE DE 14 ANS.—Le concours du comice agricole de Quimper a eu lieu la semaine dernière dans la commune de Beuzé-Cinq, canton de Concarneau.

Une jeune fille de la commune de Lanriec, Mlle Fournier, accompagnée de son jeune sœur, âgée de quatorze ans, n'est présentée avec son attelage pour disputer les prix du labour. Le cas, ne s'étant jamais produit, mit d'abord les juges dans l'embarras; mais comme, en définitive, rien au programme n'interdisait à ce nouveau concurrent l'accès du concours, il fut admis à sa grande satisfaction.

On vit alors Mlle Fournier, sans contrainte comme sans forfanterie, dédaignant les rires et les observations de ses concurrents, s'occuper à bien régler son attelage et sa charrue; puis le signal du départ donné, elle a exécuté son travail avec tant d'aisance, tant d'adresse, qu'elle paraissait n'éprouver aucune fatigue.

Du lavis unanime de la commission, elle a mérité le premier prix, non-seulement parce que son travail était parfait, mais encore parce qu'elle a mis quatorze minutes de moins que les autres pour exécuter sa tâche. Les juges a dû d'autant plus heureux de pouvoir récompenser cette courageuse jeune fille, qu'il a été informé que, sa mère étant veuve, elle se trouve l'aînée de quatre jeunes sœurs, avec l'aide desquelles elle suffit à l'exploitation d'une ferme.

L'*Echo de la province*, de Toulouse, nous apprend une singulière nouvelle :

Un homme qui ne doit pas être content de l'acte heure, c'est le citoyen Duportal, surnommé *Tout un monde*, ancien directeur de l'*Émancipation*, ancien préfet de la Défense nationale.... etc.

Sur ses vieux jours, le manque absolu d'une religion quelconque—car je ne pense pas que la *palingénésie* soit une religion—lui avait suggéré l'idée de se faire recevoir franc-maçon : drôle de titre tout de même pour un homme qui a passé sa vie à démolir tout ce qui existait. Et puis d'ailleurs la récente réception du F.. Littré le tourmentait sans cesse.

Pourquoi ne saisirait-on pas cette occasion de faire une éclatante manifestation et ne le recevrait-on pas, lui aussi, en triomphe? Duportal, moins le talent, vaut bien autant que Littré.... Quoi qu'il en soit, le citoyen Duportal pose sa candidature. Aussitôt on assemble les chefs de la compagnie ; un grand-Maître du suprême conseil (.. j'arrive de Paris par express, et j'on procède aux formalités d'usage. Le vote se fait et Duportal est refusé avec trente et une boules noires

—M. Girault, professeur de la Faculté des sciences de Caen, publie, dans le *Journal du Ciel*, une ingénieuse définition de la parallaxe du soleil à l'usage des gens du monde :

"Imaginons que la terre, à la distance où elle se trouve du soleil, fasse partie d'un immense collier circulaire jeté autour de l'astre lumineux. Elle est une perle de ce collier, dont toutes les perles ont la même grosseur, sont à la même distance du soleil et se touchent deux à deux.

"Cela posé, comptons le nombre des perles de ce collier, et nous connaîtrons la parallaxe.

"Des dernières observations du passage de Vénus sur le soleil, il résulte qu'il doit y avoir 73 mille perles en tout.

"La terre occupe donc la soixante-treize millième partie du tour du soleil. La moitié de ce soixante-treize millième porte le nom de parallaxe.

"Puisque le collier idéal dont nous venons de parler est composé de 73,000 perles de la grosseur de la terre, il forme une circonférence longue de 73,000 diamètres terrestres, et, comme on obtient approximativement le rayon d'une circonférence en divisant sa longueur par 6,23, il s'ensuit qu'il faut diviser 73,000 par 6,28 pour obtenir le rayon de la circonférence du collier, c'est-à-dire la distance de la terre au soleil.

"On trouve ainsi pour cette distance, et en nombres ronds, 11,600 diamètres terrestres, ou 23,200 rayons terrestres.

—DES ALLIGATORS GASCONS. — Qu'on ne dise plus que le gibier manque en France. En voici un tout nouveau qui, nous l'espérons, ne s'acclimatera pas. Et pourtant, qui sait?

Voici ce que publiait, il y a quelques jours, un journal sérieux de Bordeaux :

Monsieur le rédacteur,

Voudriez-vous publier la nouvelle suivante, qui intéressera au premier chef les chasseurs des marécages de la Gironde :

"Un navire américain, actuellement à Bacalan, venant de New-Orléans, apportait huit crocodiles vivants, commandés de quelque museum, sans doute. Comme, malgré ses avis dans les feuilles publiques, personne ne venait prendre livraison des monstres susdits, savez-vous ce qu'a fait le capitaine? Il les a, comme on dit, *f*..... à l'eau."

Ceci n'est pas une plaisanterie, comme on pourrait le croire; le fait est malheureusement vrai.

Les alligators ont été précipités du navire *Bristol* dans la Garonne, devant Lormont, samedi 11 courant, vers quatre heures de l'après-midi.

On sait que le crocodile nage avec une rapidité effrayante. Une heure après, le chien de chasse de Mr F.... était dévoré dans les marais de Freineau, et Mr Col.... qui poursuivait une poule d'eau dans les roseaux de Bassens, n'a dû son salut qu'à la promptitude avec laquelle il s'est hissé sur un peuplier.

La terreur règne sur tout le littoral; les paysans n'osent plus quitter leurs demeures. On s'occupe d'organiser des battues, en faisant appel à tous les chasseurs sérieux; mais nos réservistes vont partir, et le chasseur de Borlesque préfère poursuivre un plisson ou une fauvette que de voir s'ouvrir devant lui la mâchoire d'un alligator.

Ne pourriez-vous nous procurer quelques bons chasseurs parisiens?

SPECTACLES, BALS, &c.

ACADEMIE DE MUSIQUE
DE SIDWELL.

EDOUARD SCHWARTZ.....Trésorier
J. F. PIKE.....
RICHARD MADDERN.....Directeur musical
L. A. GRAHAM.....Récemment reçu
WM. MORRIS.....Mal rechapentier
A. BOURDON.....Lumière cachée

Le nouveau rideau représentant Tasse à la cour de Ferrara, peint par L. Graham, portrait par Wm. Nesser, sera roulé pour la première fois,

Dimanche, 10 oct., et pendant la semaine

MATINÉES—mercredis et samedis.

La fameuse troupe de pantomime

CONNICK ROBETS

et la troupe de gymnastes aériens de

LEONA DARE.

Cette troupe comprend la Double Quartette de Pantomime, et un grand corps d'artistes de spécialité. Les scènes, transformations, etc., sont entièrement nouveaux.

Contrôle, ouverte à 7 h. A. M. à 10 P. M.

Portes ouvertes à 7 heures, spectacle à 8 heures.

10 oct—1m

Théâtre de l'Opéra.

10 Octobre 1875.

Représentation extraordinaire donnée par le Club Dramatique Louisianais.

Au bénéfice des Pauvres sous le patronage de Mmes J. P. Surrazin et C. Barjac.

LE ROMAN DUN JEUNE HOMME PAUVRE.

Prix du billet $1, avec place réservée en s'adressant au contrôle de l'Opéra, le soir du samedi 16 octobre, de 10 A. M. à 2 P. M.

DAMES PATRONNESSES.

Mmes Edmond Forstall, Mmes Ad. Schreiner,
Ch. Boudou que, Ant. Dorieucourt,
A. Pitot, G. Olivier,
A. Hyde, Ernest Forstall,
Chs. Vatinel.

Comité d'Arrangement.

A. L. Tissot, Président ex officio.
J. L. Barjac, Président.
J. Reuß, secrétaire et E. Chopplin.

Comité de Réception.

A. L. Tissot, Président.

J. Vatinel, J. Reuß Sarrazin M. R. Fernandez
J. Surreneau, A. Hélmuth, G. Pitot,
A. T. Vaurigand, G. A. Vuchrier, A. Sonza,
A. Dion, J. Dinet, J. V. Charpentier,
A. Sauvé, W. H. Peralta, J. S. Mellerio,
P. N. Benach, L. Christ, C. L. Gabici,
P. Gelchand, A. J. Duze, L. Cucullu,
V. Deapaux, R. Lafond de Ladebat, A. A. Carrière,
E. A. Verges, J. Parry, J. W. Page,
E. Faux, Jos. Garidel, L. E. Collet,
H. Lisier, H. Hennecke, F. Forstall,
F. E. Forstall.

5 oct -

SALLE GRUNEWALD.

MARDI, 12 OCTOBRE 1875.

Grand Bénéfice offert à

Mr MARK KAISER,

Par le

Washington Artillery et plusieurs citoyens de la Nlle-Orléans,

généreusement recondés par

Mlle Kate Thayer, Mlle J. Smith, Mr Al. Davis, wons Livais, Mr Frossel, MM. W. N. Grunewald et J. W. E. Kelly.

Mr Philippe Gru lisg tiendra le piano.

Les portes s'ouvriront à 7 heures, le concert commencera à 8 heures. Prix du billet, une place. Les billets se vendent aux principaux magasins de musique et au bureau, le soir du concert. 10 oct—

Grand Bal Paré

pour le bénéfice de la Société de St-Maurice.

SAMEDI, 30 OCTOBRE 1875,

au Jackson Hall, Champs-Elysées.

REMARQUES IMPORTANTES.

1° Les Sociétaires n'y rentreront avec leurs cartes.

2° La Société se réserve le droit de refuser admission, selon le cas, en retournant le prix pour le ticket.

3° Le règlement des tickets sera fait, Dimanche 24 octobre, à midi précis, à la salle ordinaire des Réunions, rue Hancock.

4° La vente à l'encan de la barre, du restaurant et du vestiaire aura lieu en présence du comité d'Administration, DIMANCHE 24 octobre, à midi précis, dans la salle des Réunions, rue Hancock.

5° L'ouverture du bal à 7 heures précises. On vendra des billets à la porte. 10oct—30 inc

LOUISIANA ÉQUITABLE LIFE INSURANCE COMPANY,

AU COIN DES RUES

GRAVIER ET CARONDELET,

NLLE-ORLÉANS.

La demande de patronage repose sur les faits suivants :

C'est une compagnie locale dont la charte a été accordée par l'Etat de la Louisiane; sa fondation date de huit ans; elle a traversé de grandes épidémies, de grandes paniques et a fait face à toutes ses obligations; sa réserve actuelle est une garantie pour chacun des porteurs de polices;

Elle est dirigée par nos propres citoyens, et ses fonds étant sagement placés au Sud, elle vient en aide à nos différentes entreprises. Tel n'est pas le cas avec les compagnies étrangères qui, tous les ans, nous enlèvent des millions de piastres qu'elles investissent au Nord et privent le peuple des avantages qu'il retirerait d'une assurance à l'EQUITABLE, compagnie locale.

La compagnie LOUISIANA EQUITABLE n'établit pas de distinctions au préjudice des habitants du Sud en exigeant des taux extra à l'instar d'un grand nombre de compagnies du Nord; ses conditions sont les mêmes pour les deux sections lorsque les garanties sont bonnes.

Elle agit avec libéralité et règle promptement. Les citoyens n'ont qu'à gagner en s'adressant à une compagnie locale où ils peuvent faire tous les changements et conclure tous les arrangements qui leur conviennent.

Elle est mutuelle; les porteurs de polices participent aux bénéfices.

Elle indique dans ses imprimés, des polices qui ne sauraient être forfaites et permet aux assurés de voyager et de résider dans une partie quelconque des Etats-Unis et de l'Europe.

Les personnes qui ignorent le système d'assurance sur la vie croient généralement, mais à tort, que plus l'actif d'une corporation est fort, plus elle est à même de faire face aux pertes. Nous le répétons—c'est à tort; une compagnie dont l'actif est d'un million de piastres, et le passif d'un demi million est bien plus solide que celle dont l'actif est de vingt millions et le passif de vingt-un millions.

La chose la plus importante pour un assuré est de savoir que la compagnie qui l'assure est bien dirigée. De petites opérations bien dirigées sont de beaucoup plus sûres que les grandes mais folles transactions.

L'actif considérable de nombreuses compagnies du Nord représentent leurs dettes et non leur solvabilité; celle-ci dépend de leur actif proportionnellement à leur passif.

La compagnie LOUISIANA EQUITABLE a payé dans les huit dernières années, plus d'un quart de million de piastres à des veuves et à des orphelins.

Si vous cherchez l'HONNETETÉ et la SURETÉ,

Assurez vos jours au LOUISIANA EQUITABLE INSURANCE COMPANY, organisation locale, dont voici les directeurs :

SAMUEL MANNING TODD, président,
WM. B. SCHMIDT, vice-président,
R. W. OGDEN, second vice-président et directeur,
WM. HENDERSON, secrétaire.

—DIRECTEURS—

A. THOMSON, E. B. BRIGGS,
HENRY ABNAHAM, W. B. SCHMIDT,
DAVID WALLACE, JOHN J. ADAMS,
J. B. CAMORS, CHAS. CHAPPE,
B. T. WALSHE, JOHN HENDERSON,
R. W. OGDEN, JAS. I. DAY,
E. A. TYLER, E. W. FAIRCHILD,
GEO. A. FOSDICK, HENRY M. PAYNE,
J. W. STONE, S. B. NEWMAN,
ALEX. MARKS, JOHN H. PIKE,
H. J. VOSS, J. B. LALLANDE,

8 sept—1m

DIVERS.

FACTORS AND TRADERS' INSURANCE COMPANY,

37.....rue Carondelet.....37

Actif, 30 avril 1875 : $1,485,215 89

Cette Compagnie émet des polices contre les risques de

Feu, de Rivières et de Mer

aux taux les plus